



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod 2.1

Réservé
au
Moniteur
belge



10067835

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU,
le **29 AVR. 2010**
jour de sa réception.
Le Greffier : Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/05/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0449.608.361

Dénomination

(en entier) : **BISON D'ARDENNE**

Forme juridique : société coopérative à responsabilité limitée

Siège : Recogne, 81 à 6600 BASTOGNE

Objet de l'acte : **Démission et nomination d'un administrateur**

L'Assemblée accepte la démission de Madame Véron que D'HOFFSCHMIDT de son poste d'administrateur avec effet au 31 décembre 2008. Décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

En remplacement, l'Assemblée désigne Madame Yolande POWIS DE TENBOSSCH. Son mandat prend cours au 1er janvier 2009 pour se terminer lors de l'Assemblée générale de 2012. L'Assemblée confirme tous les actes accomplis par Madame POWIS DE TENBOSSCH depuis le 1er janvier 2009 jusqu'à ce jour.

Déposé en même temps PV AG 2 juin 2009

Jean-François D'HOFFSCHMIDT
Administrateur-délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature